

LETTRE POUR AVERTIR LE PARENT D'UNE ECLOSION

AUX PARENTS

OBJET : PÉDICULOSE (POUX DE TÊTE) DANS L'ENTOURAGE DE VOTRE ENFANT

Vérifiez la tête de votre enfant

Il y a actuellement dans le groupe que fréquente votre enfant, des personnes qui présentent des poux de tête.

Afin d'éviter la contagion, nous vous demandons d'examiner la tête de votre enfant et celle des autres membres de la famille et de traiter les personnes qui ont des poux ou des lentes.

Il est à noter que les poux ne causent pas toujours de démangeaisons.

Dépliant d'information

Vous pouvez consulter sur le site du ministère de la santé au www.msss.gouv.qc.ca / Section documentation / publication / Poux...Poux...Poux....

Des copies papiers seront également disponibles à l'école.

Si votre enfant a des poux ou des lentes...

Il est très important que votre enfant soit traité le plus rapidement possible. N'oubliez pas d'aviser l'école en cas d'infestation ou de persistance des poux, afin d'éviter la contagion chez les autres enfants.

Cette lettre ne sera pas envoyée à chaque signalement de poux, c'est pourquoi il est important de la garder et de s'y référer au besoin. Nous en profitons pour vous rappeler l'importance d'examiner régulièrement la tête de votre enfant, tout au long de l'année scolaire.

Merci de votre collaboration.

Johanne Le Blanc
Direction de l'école

Pour plus d'informations, contactez Info Santé 811